

# LIVRE II

## LIVRE DEUXIÈME. Des Syllabes et des Pieds.

CHAPITRE PREMIER. POINTS DE VUE DIFFÉRENTS DU GRAMMAIRIEN ET DU MUSICIEN DANS L'APPRÉCIATION DE LA QUANTITÉ DES SYLLABES.

CHAPITRE II. LE GRAMMAIRIEN JUGE D'UN VERS D'APRÈS L'AUTORITÉ, LE MUSICIEN, D'APRÈS LA RAISON ET L'OREILLE.

CHAPITRE III. DURÉES DES SYLLABES.

CHAPITRE IV. DES PIEDS DE DEUX SYLLABES.

CHAPITRE V. DES PIEDS DE TROIS SYLLABES.

CHAPITRE VI. PIEDS DE QUATRE SYLLABES.

CHAPITRE VII. LE VERS EST COMPOSÉ D'UN NOMBRE DÉTERMINÉ DE PIEDS, COMME LE PIED L'EST D'UN NOMBRE DÉTERMINÉ DE SYLLABES.

CHAPITRE VIII. NOMS DES DIVERS PIEDS.

CHAPITRE IX. DE LA CONSTRUCTION DES PIEDS.

CHAPITRE X. L'AMPTRIBRAQUE, SOIT SEUL, SOIT MÊLÉ A D'AUTRES PIEDS, NE PEUT FORMER DE VERS. DU LEVÉ ET DU POSÉ.

CHAPITRE XI. DU MÉLANGE RATIONNEL DES PIEDS.

CHAPITRE XII. DES PIEDS DE SIX TEMPS.

CHAPITRE XIII. COMMENT ON PEUT CHANGER L'ORDRE DES PIEDS SANS TROUBLER L'HARMONIE.

CHAPITRE XIV. DES PIEDS SUSCEPTIBLES DE SE MÊLER ENTRE EUX.

[Haut du document](#)

### **CHAPITRE PREMIER. POINTS DE VUE DIFFÉRENTS DU GRAMMAIRIEN ET DU MUSICIEN DANS L'APPRÉCIATION DE LA QUANTITÉ DES SYLLABES.**

1. *Le M.* Prête-moi donc toute ton attention. Je vais de nouveau ouvrir notre discussion comme par un nouvel exorde. Et d'abord, dis-moi si tu connais bien la quantité relative des syllabes longues et brèves, telle que l'enseignent les grammairiens; ou bien, soit que tu la connaisses, soit que tu l'ignores, aimes-tu mieux que nous discussions comme si nous étions *complètement* étrangers à ces matières, et qu'ainsi nous suivions en tout le fil du raisonnement, sans nous laisser dominer par l'usage et les préjugés. — *L'E.* Je préfère cette méthode, et en cela je consulte à la fois la raison et, pourquoi rougir de l'avouer ? mon ignorance complète de la quantité des syllabes. — *Le M.* Eh bien ! dis-moi du moins si tu n'as pas observé par toi-même dans la conversation que, parmi les syllabes, les unes se prononcent rapidement et très-vite, les autres avec lenteur et en allongeant ? — *L'E.* Je n'ai pas été

insensible à ces nuances. — *Le M.* Tu dois savoir que la science grammaticale, en latin, *litteratura*, se fonde sur la tradition, entièrement, comme le démontre un raisonnement rigoureux, ou du moins principalement, comme en conviennent les esprits les moins cultivés. Par exemple prononce la première syllabe de *Cano*, en l'allongeant, ou mets-la dans un vers, à un endroit qui exige une longue, le grammairien te reprendra au nom de la tradition dont il est le gardien : car, pour te prouver que cette syllabe doit être brève, il t'alléguera que les anciens, dans les oeuvres qu'ils nous ont laissées, et que commentent les grammairiens, ont fait cette syllabe brève et non pas longue. L'autorité est donc ici l'unique règle. Quant à la musique, qui considère dans les mots la mesure rationnelle et le nombre, elle se borne à exiger qu'une syllabe soit longue ou brève, selon la place que lui assignent les règles de l'harmonie. Place en effet le mot *Cano* à un endroit où il faut deux syllabes longues et allonge dans la prononciation la première syllabe qui est brève, le musicien n'en sera pas offensé : car les oreilles auront été frappées aussi longtemps que l'exigeait le rythme. Mais le grammairien l'invitera à corriger ton expression et à lui substituer un mot dont la première syllabe soit brève, d'après l'autorité des anciens dont il garde les oeuvres, comme nous l'avons dit.

[Haut du document](#)

412

## **CHAPITRE II. LE GRAMMAIRIEN JUGE D'UN VERS D'APRÈS L'AUTORITÉ, LE MUSICIEN, D'APRÈS LA RAISON ET L'OREILLE.**

2. Ainsi donc, puisque notre but est d'analyser les lois de la musique, malgré ton ignorance de la quantité des syllabes, nous pouvons ne pas nous laisser arrêter par cette ignorance, et partir de l'observation que tu as faite, dis-tu, de la durée plus ou moins longue des syllabes. Je te demande donc si parfois la cadence des vers n'a pas fait sur tes oreilles une impression agréable. — *L'E.* Très-souvent, au contraire, et ce n'est jamais sans plaisir que j'entends un vers. — *Le M.* Si dans un vers qui t'a charmé, on allonge ou on abrège une syllabe, à un endroit où le rythme de ce vers ne l'exige pas, ton oreille est-elle également flattée ? — *L'E.* Loin de là, je ne saurais m'empêcher d'en être choqué. — *Le M.* Ainsi, nul doute ; dans le son qui te charme, ton plaisir vient d'une certaine mesure dans les nombres, et, cette mesure une fois rompue, ton oreille n'est plus flattée. — *L'E.* C'est incontestable. — *Le M.* Continuons d'examiner le son du vers et dis-moi quelle différence tu trouves quand je prononce :

*Arma virumque cano qui Trojae primus ab oris,*

ou :

*Qui primus ab oris.*

*L'E.* Relativement à la mesure, je trouve le même son. — *Le M.* Cela tient à la manière dont j'ai prononcé ; j'ai fait ce que les grammairiens appellent un barbarisme : Dans *primus* la première syllabe est longue, la seconde brève : dans *primis*, les deux syllabes sont longues ; or j'ai abrégé la dernière, et ton oreille n'a pas été choquée. Renouvelons donc cet essai pour voir si tu reconnaîtras, à ma prononciation, la quantité longue ou brève des syllabes : notre discussion pourra alors marcher selon notre but, par demandes et par réponses. Je vais répéter

le vers où j'ai fait un barbarisme et, selon les règles des grammairiens, je rendrai longue la syllabe que j'avais faite brève, pour ne pas offenser ton oreille. Dis-moi donc si cette manière de mesurer les vers, te cause le même plaisir quand tu m'entends prononcer :

*Arma virumque cano Trojae qui primis ab oris.*

*L'E.* Je ne saurais le nier : il y a dans ce son je ne sais quel défaut qui me choque. — *Le M.* Ce n'est pas sans raison : bien qu'il n'y ait plus de barbarisme, il y a un défaut que la grammaire et la musique peuvent également critiquer; la grammaire, parce que ce mot, dont la dernière syllabe est longue, se trouve placé où il faut une brève; la musique, parce que la prononciation est longue où elle doit être brève, et qu'ainsi levers n'a pas duré le temps exigé par le rythme. Si maintenant tu comprends les exigences différentes de l'oreille et de l'autorité, il nous reste à voir par quel mystère l'oreille est tantôt flattée, tantôt blessée par les sons longs ou brefs. Voilà, en effet, ce qui a rapport à la durée plus ou moins longue dont nous avons entrepris l'explication, si tu t'en souviens. — *L'E.* Je comprends la distinction, de plus j'ai bonne mémoire, et j'attends avec la plus vive curiosité ce qui va suivre.

[Haut du document](#)

---

### **CHAPITRE III. DURÉES DES SYLLABES.**

3. *Le M.* Ce qui va suivre? Ne devons-nous pas, dis-moi, commencer par comparer les syllabes entre elles, et voir quels en sont les rapports numériques, comme nous l'avons déjà fait à propos des mouvements? Or, tout ce qui sonne est en mouvement et les syllabes sont sonores. Peux-tu rien contester? — *L'E.* Non. — *Le M.* Donc comparer des syllabes, c'est comparer des mouvements où les rapports numériques de temps peuvent se convertir en mesures de la durée. — *L'E.* C'est cela. — *Le M.* Une seule syllabe peut-elle se comparer à elle-même? Sauf contradiction de ta part, l'unité n'exclut-elle pas toute comparaison? *L'E.* Je ne contredis pas. — *Le M.* Nieras-tu que l'on puisse comparer une syllabe à une autre, une ou deux syllabes à deux, à trois ou à un plus grand nombre? — *L'E.* Comment le nier? — *Le M.* Remarque encore que toute syllabe brève, qui ne demande qu'une seconde pour être prononcée, et dont le son se perd immédiatement, dure néanmoins quelque temps (413) et exige un moment si court qu'il soit. — *L'E.* Cela est nécessaire. — *Le M.* Par où pourrions-nous commencer à compter? — *L'E.* Eh ! par un. — *Le M.* On peut donc, sans inconvénient, appeler avec les anciens *un temps*, la durée que remplit une syllabe brève : car nous allons de la brève à la longue. — *L'E.* C'est vrai. — *Le M.* Cette observation en amène une autre : Si dans les nombres la première progression est de 1 à 2, dans les syllabes où l'on va de la brève à la longue, la longue doit comprendre deux temps; par conséquent, si la durée que comprend une brève est bien désignée par un temps, celle que comprend une longue sera fort bien exprimée par deux temps. — *L'E.* A merveille ! Rien de plus conforme à la raison, je l'avoue.

[Haut du document](#)

---

### **CHAPITRE IV. DES PIEDS DE DEUX SYLLABES.**

4. *Le M.* Passons maintenant aux rapports des temps. Quel rapport y a-t-il entre deux brèves, ou de quel nom faut-il appeler ces mouvements? Tu te souviens sans doute que, dans notre premier entretien, nous avons donné des noms spéciaux à tous les mouvements qui ont entre eux des rapports numériques. — *L'E.* Je me rappelle que nous les avons nommés égaux; car ils ont la même durée. — *Le M.* Et ce rapport qui permet de comparer les syllabes entre elles et de les représenter par des nombres, crois-tu qu'il ne faille pas lui donner un nom? — *L'E.* Il le faut. — *Le M.* Sache donc qu'un pareil rapport entre les sons a reçu des anciens le nom de pied. Jusqu'à quelle limite le pied peut-il s'accroître? Voilà ce qui doit être l'objet d'un examen attentif. Dis-moi donc en vertu de quel rapport on combine une brève avec une longue? — *L'E.* Cette combinaison se fait, je pense, suivant le rapport des nombres que nous avons nommés compliqués: j'y vois, en effet, un rapport de 1 à 2, en d'autres termes, d'un temps d'une syllabe brève aux deux temps d'une syllabe longue. — *Le M.* Et si on les disposait de manière à prononcer la longue d'abord et la brève ensuite? L'ordre étant interverti, s'ensuit-il que le rapport, représenté par les nombres compliqués, ait varié? Dans le premier cas en effet, on passe du simple au double, dans le second, du double au simple. — *L'E.* C'est vrai. — *Le M.* Dans un pied de deux syllabes longues, ne compare-t-on pas deux temps à deux temps? — *L'E.* Oui sans doute. — *Le M.* Et à quelle espèce de no+libres se rapporte cette combinaison? — *L'E.* A ceux que nous avons appelés égaux. — *Le M.* Allons, dis-moi à présent combien de pieds avons-nous trouvés, en commençant par deux brèves pour finir par deux longues? — *L'E.* Quatre. Car nous avons trouvé d'abord une combinaison de deux brèves, puis d'une brève et d'une longue, d'une longue et d'une brève, enfin de deux longues. — *Le M.* Peut-il y avoir plus de quatre pieds lorsqu'on ne rapproche que deux syllabes? — *L'E.* En aucune façon: car dans la mesure commune des syllabes, une brève vaut un temps, une longue deux temps; de plus, toute syllabe est longue ou brève. Comment donc deux syllabes pourraient-elles être en rapport et se combiner entre elles sans un mélange de deux brèves, d'une brève et d'une longue, d'une longue et d'une brève, ou enfin de deux longues! — *Le M.* Nouvelle question: De combien de temps se compose le plus petit pied de deux syllabes; de combien le plus grand? — *L'E.* Le premier, de deux; le second, de quatre. — *Le M.* Ne vois-tu pas que, soit dans les pieds, soit dans les temps, la progression n'a pu dépasser le quaternaire? — *L'E.* Je le vois bien. Cela me rappelle la loi de progression dans les nombres et je remarque, avec grand plaisir, quelle est la même dans les sons. — *Le M.* Si donc les pieds se composent de syllabes, en d'autres termes, de mouvements distincts et pour ainsi dire articulés dans les sons, et que d'ailleurs la durée des syllabes soit marquée par des temps, ne comprends-tu pas dès lors que le pied doit s'accroître jusqu'à quatre syllabes, d'après la progression même que suivent, comme tu le vois, et les pieds et les temps? — *L'E.* Je comprends ce que tu dis ton raisonnement me semble d'une justesse parfaite, et je réclame la suite comme une dette.

[Haut du document](#)

---

## **CHAPITRE V. DES PIEDS DE TROIS SYLLABES.**

6. *Le M.* Voyons d'abord, en procédant avec ordre, quel est le nombre de pieds de trois syllabes, comme nous venons de le faire pour (414) les pieds de deux syllabes. — *L'E.* Soit. — *Le M.* Tu te souviens que nous avons commencé ce calcul par la syllabe brève ou d'un temps, et tu as compris pourquoi nous suivions cette marche. — *L'E.* Je me rappelle que nous avons cru devoir ne pas nous écarter de cette loi de la numération qui oblige à remonter jusqu'à 1, principe de tous les nombres. — *Le M.* Si donc parmi les pieds de deux syllabes, le

premier se compose de deux brèves, ou de deux temps, ce qui forme logiquement la première de toutes les combinaisons, quel doit être, selon toi, le premier pied de -trois syllabes? — *L'E.* Evidemment, celui qui se compose de trois brèves. — *Le M.* Et combien de temps renferme-t-il. — *L'E.* Trois. — *Le M.* Et quelle est leur relation? Car, en vertu du rapport qui existe entre les nombres et que nous avons expliqué, tout pied doit se coin poser de deux éléments combinés entre eux; or, peut-on diviser un pied de trois syllabes brèves en deux parties égales? — *L'E.* C'est impossible. — *Le M.* Quel mode de division faut-il donc adopter? — *L'E.* Je n'envoie aucun, sinon de le partager dans un rapport de 1 à 2 ou de 2 à 1. — *Le M.* D'après quelle loi des nombres? — *L'E.* Celle des nombres compliqués.

7. *Le M.* Maintenant examine ce point : De combien de manières peuvent se combiner, c'est-à-dire combien peuvent former de pieds, une syllabe longue et deux brèves? réponds, si tu peux le deviner. — *L'E.* Je découvre un pied composé d'une longue et de deux brèves: je n'en vois pas d'autre. — *Le M.* Est-il nécessaire que parmi ces trois syllabes, dont l'une est longue, la longue soit placée la première? — *L'E.* Je ne saurais le croire, car les deux brèves peuvent précéder la longue. — *Le M.* N'y a-t-il pas une troisième combinaison? Examine. — *L'E.* Oui; car la longue peut être placée entre les deux brèves. — *Le M.* N'y aurait-il pas un quatrième arrangement? — *L'E.* C'est impossible. — *Le M.* Pourrais-tu me dire alors combien de combinaisons ou de pieds peuvent former trois syllabes composées d'une longue et de deux brèves? — *L'E.* Je puis le dire : elles se combinent de trois manières et forment trois pieds.

*Le M.* Comprends-tu dans quel ordre il faut disposer ces trois pieds, ou faut-il te l'expliquer en détail? — *L'E.* Mais n'approuves-tu pas l'ordre que j'ai signalé dans cette triple combinaison? Car j'ai placé une longue avec deux brèves, puis deux brèves avec une longue, enfin j'ai mis une longue entre deux brèves. — *Le M.* Et toi, approuves-tu celui qui, en calculant, passe de 1 à 3, puis de 3 à 2, au lieu d'aller de 1 à 2 et de 2 à 3? — *L'E.* Non sans doute : mais as-tu remarqué chez moi rien de pareil? — *Le M.* En faisant ta triple combinaison, tu as signalé comme premier pied celui dont la première syllabe est longue : et en cela tu as bien vu que, comme il n'y a ici qu'une syllabe longue, elle forme en quelque sorte l'unité, et devait se placer en premier lieu; qu'à ce titre, elle était le principe de la combinaison, et que le premier pied devait être celui où elle était la première. Tu aurais donc dû voir en même temps que le second pied est celui où elle se trouve la seconde, le troisième celui où elle est la troisième. Crois-tu devoir encore persister dans cette idée? — *L'E.* Non, je la condamne sans hésitation : comment ne pas reconnaître que cet ordre est le meilleur ou plutôt que c'est l'ordre même? — *Le M.* Dis-moi donc à présent d'après quelle règle numérique ces pieds peuvent se diviser et se combiner entre eux? — *L'E.* Le premier et le dernier se divisent selon le rapport d'égalité car, l'un peut se partager en une longue et deux brèves, l'autre, en deux brèves et une longue, de telle sorte que les deux parties, ayant chacune deux temps, soient égales entre elles. Quant au second pied, comme la syllabe du milieu est longue, peu importe qu'on la mette dans la première partie ou dans la seconde et qu'on divise le pied en trois temps et un temps, ou bien en un temps et trois temps. Ainsi cette division s'effectue d'après la règle des nombres compliqués.

8. *Le M.* Je désire maintenant que tu me dises de toi-même, si tu en es capable, quels sont les pieds qui viennent à la suite de ceux dont nous avons parlé. Nous avons d'abord trouvé quatre pieds de deux syllabes, que nous avons rangés d'après l'ordre même des nombres, en commençant par les syllabes brève; passant de là aux pieds de trois syllabes, nous n'avons pas eu grande difficulté, d'après le raisonnement précédent, à commencer par trois brèves. Ne fallait-il pas ensuite examiner combien de formes pouvait prendre la combinaison d'une longue avec deux brèves? C'est ce que nous avons fait, et nous avons trouvé trois pieds qui se sont rangés dans leur ordre naturel. Ne pourrais-tu voir de toi-même quels sont (415) les pieds qui viennent ensuite, afin de nous éviter une foule de questions minutieuses? — *L'E.* Tu as raison : comment ne pas voir en effet qu'après ces pieds, l'ordre appelle ceux qui sont composés d'une brève et de deux longues? La brève, d'après le raisonnement précédent, formant l'unité et tenant le premier rang, le premier pied sera celui où elle sera la première; le second, celui où elle sera la seconde; le troisième, celui où elle sera la troisième et dernière.

*Le M.* Tu vois sans doute en vertu de quel rapport ils se divisent et peuvent se combiner. — *L'E.* Oui: le pied composé d'une brève et de deux longues n'est divisible qu'à la condition de renfermer dans la première partie trois temps, valeur d'une brève et d'une longue, et dans la seconde, deux temps, valeur d'une longue. Quant au troisième pied, composé d'une longue et d'une longue suivie d'une brève, il n'admet, comme le précédent, qu'un mode de division, mais il en diffère; en ce qu'il se partage en deux et trois temps, tandis que l'autre se partage en trois et en deux temps. En effet la syllabe longue placée la première comprend deux temps; restent une longue et une brève qui équivalent à trois temps. Quant au pied intermédiaire, qui a une brève au milieu, il est susceptible d'une double division : car, la brève pouvant se réunir à la première comme à la seconde partie, il se divise dans un rapport de 3 à 2 ou de 2 à 3. Ces trois pieds sont donc soumis à la règle des nombres sesquialtères.

*Le M.* Avons-nous passé en revue tous les pieds de trois syllabes? — *L'E.* Oui, sauf un seul, si je ne me trompe, celui qui est composé de trois longues. — *Le M.* Explique-moi comment il se divise. — *L'E.* Dans le rapport d'une syllabe à deux ou de deux à une, en d'autres termes de deux temps à quatre ou de quatre temps à deux ses parties s'unissent donc par un rapport de nombres compliqués.

[Haut du document](#)

---

## **CHAPITRE VI. PIEDS DE QUATRE SYLLABES.**

9. *Le M.* Examinons maintenant logiquement et par ordre les pieds de quatre syllabes. Et dis-moi immédiatement quel est le premier de ces pieds et quel est son mode de division. — *L'E.* C'est le pied de quatre brèves qui se divise en deux parties, composée chacune de deux syllabes ou de deux temps, d'après la règle des nombres égaux. — *Le M.* T'y voilà continue tout seul et développe le reste. Il n'est plus besoin de te conduire pas à pas : retrancher les brèves et leur substituer des longues successivement, jusqu'à ce que les brèves soient épuisées; examiner, à mesure que tu fais ces changements, l'espèce et le nombre des pieds qui en résultent, voilà l'unique procédé à suivre; tu n'ignores pas que la syllabe principale est celle qui se trouve seule au milieu des autres, qu'elle soit brève ou longue, peu importe; car tu t'es déjà rompu à tous ces calculs. Dans le cas où il se rencontre deux brèves et deux longues, ce qui ne s'est pas encore présenté, quelle est, à ton sens, la syllabe principale et formant unité? — *L'E.* C'est une conséquence facile à tirer des explications précédentes. Une syllabe brève n'ayant qu'un temps remplit mieux le rôle d'unité qu'une longue qui en a deux. Aussi avons-nous toujours débuté dans l'énumération des pieds par celui qui se composait de brèves.

10. *Le M.* Tu peux donc exposer la série des pieds de quatre syllabes, sans que je te fasse de questions : je te servirai d'auditeur et de juge. — *L'E.* Je vais essayer. D'abord, des quatre brèves dont se compose le premier pied, il faut en retrancher une et lui substituer une longue qui doit être placée au commencement pour maintenir le privilège de l'unité. Ce pied admet une double division, en une longue et trois brèves, ou en une longue suivie d'une brève et deux brèves, c'est-à-dire, dans un rapport de 2 à 3 temps ou de 3 temps à 2. Placée au second rang, la longue forme un nouveau pied qui se divise exactement d'une seule manière, en 3 et 2 temps, la première partie étant composée d'une brève et d'une longue, la seconde, de deux brèves. Placée au troisième rang, la longue forme un pied qui n'est également susceptible que d'un mode de division tel que la première partie ait deux temps, représentés par deux brèves, et la seconde, trois, représentés par une longue et une brève. Placée à la fin, la longue forme un quatrième pied qui se divise de deux manières, comme celui où elle était placée la première : on est libre en effet de le partager en deux brèves et une brève suivie d'une longue,

ou en trois brèves et une longue, en d'autres termes, dans un rapport de 2 temps à 3 ou de 3 (416) temps à 2. Ces quatre pieds, où une longue se combine avec trois brèves, à différentes places, suivent, dans le rapport de leurs parties, la loi des nombres sesquialtères.

11. Continuons : des quatre brèves, retranchons-en deux pour y substituer deux longues, et voyons combien de combinaisons et de pieds peut former ce nombre de brèves et de longues. Il faut d'abord mettre les deux brèves au commencement, parce qu'il est plus régulier de débiter par les brèves. Ce pied admet un double mode de division, c'est-à-dire dans un rapport de 2 temps à 4, ou de 4 à 2, selon que l'on forme la première partie de deux brèves, et la seconde de deux longues, ou bien, la première partie de deux brèves suivies d'une longue, et la seconde d'une longue.

Il se forme un nouveau pied, lorsque les deux brèves que nous avons placées au commencement, pour suivre l'ordre naturel, se trouvent placées au milieu : le partage du pied se fait alors dans le rapport de 3 à 3 temps : la première partie renferme une longue et une brève, la seconde, une brève et une longue. Si les deux brèves sont placées à la fin, combinaison à laquelle l'ordre nous amène, elles forment un pied qui se divise de deux manières, selon que la première partie renferme deux temps représentés par une longue, et la seconde, quatre temps représentés par une longue et deux brèves, ou que l'un renferme quatre temps représentés par deux longues, l'autre, deux temps représentés par deux brèves. Dans ces trois pieds, les deux parties du premier et du troisième sont assujetties à la loi des nombres compliqués : celles du second, s'unissent d'après le rapport des nombres égaux.

12. Maintenant nous devons séparer les deux brèves que jusqu'ici nous avons placées l'une à côté de l'autre : il y aura entre elles le plus petit ou le plus grand intervalle selon qu'elles seront séparées par une ou deux syllabes longues. Or, une longue peut se placer entre elles de deux manières, ce qui va produire deux pieds; on peut en effet mettre d'abord une brève, ensuite une longue, puis une brève et enfin une longue: ou bien mettre les deux brèves à la seconde et à la dernière place, et les deux longues, à la première et à la troisième; on aura ainsi une double succession d'une longue et d'une brève. Le cas du plus grand intervalle a lieu lorsque les deux longues sont au milieu et que les deux brèves sont l'une au commencement, l'autre à la fin. Ces trois pieds, où les brèves sont séparées, se divisent selon un rapport de 3 à 3 temps: le premier se partage en une brève suivie d'une longue et une brève suivie d'une longue; le second, en une longue et une brève, une longue et une brève; le troisième en une brève et une longue, une longue et une brève. Par conséquent on forme six pieds avec deux brèves et deux longues en les changeant de place autant qu'il est possible.

13. Il nous reste à retrancher trois brèves de quatre et à y substituer trois longues: cette unique brève formera quatre pieds, selon qu'elle sera placée au premier, au second, au troisième et au quatrième rangs. De ces quatre pieds les deux premiers se divisent en trois et quatre temps; les deux derniers, en quatre et trois temps, et leurs parties sont unies ensemble par le rapport des nombres sesquialtères. Dans le premier en effet la première partie se compose d'une brève et d'une longue qui représentent trois temps; la seconde, de deux longues qui représentent 4 temps. Dans le second, la première partie se compose d'une longue et d'une brève, ou de trois temps, et la seconde de deux longues, ou quatre temps: dans le troisième, la première partie renferme deux longues, ou quatre temps, la seconde une brève et une longue, ou trois temps: enfin le quatrième offre également dans sa première partie deux longues ou quatre temps, dans la seconde, une longue et une brève ou trois temps.

Le dernier pied de quatre syllabes, est celui qui ne se compose plus que de longues. Il se divise en deux parties, chacune de deux longues, selon la règle des nombres égaux, ce qui forme un rapport de 4 temps à 4 temps. Voilà le développement que tu m'as invité à faire de moi-même : maintenant pose-moi d'autres questions.

**CHAPITRE VII. LE VERS EST COMPOSÉ D'UN NOMBRE DÉTERMINÉ DE PIEDS, COMME LE PIED L'EST D'UN NOMBRE DÉTERMINÉ DE SYLLABES.**

14. *Le M.* Je vais le faire: mais as-tu bien compris quelle est, dans le système des pieds, l'importance de cette progression jusqu'au (417) quaternaire, d'après ce que nous avons établi dans les nombres? — *L'E.* Oui, et j'approuve cette progression dans les uns comme dans les autres. — *Le M.* Eh bien! si on a formé les pieds en combinant les syllabes, ne pourrait-on, en combinant les pieds, former un certain assemblage qui ne devrait plus être désigné sous le nom de syllabe ou de pied? — *L'E.* Je le crois assurément. — *Le M.* Et quel sera cet assemblage? — *L'E.* Un vers, j'imagine. — *Le M.* Eh bien! Supposons que quelqu'un s'avise de combiner des pieds sans s'imposer de mesure ni de fin, à moins d'être arrêté par une extinction de voix ou quelque autre accident, ou même par la nécessité de passer à un autre exercice, donnerais-tu le nom de vers à cet assemblage de vingt, trente, cent pieds ou davantage, selon la fantaisie ou la facilité de celui qui aurait formé cette série indéfinie? — *L'E.* Non certes: il ne suffira pas que je voie des pieds mêlés entre eux indistinctement ou placés sans fin à la file les uns des autres pour appeler vers ce pêle-mêle: une théorie doit apprendre l'espèce et le nombre des pieds nécessaires pour faire un vers, et c'est d'après elle que je pourrais juger si c'est bien un vers qui a frappé mon oreille. — *Le M.* Quelle que soit cette théorie, elle a dû établir non sur un caprice, mais sur un principe, les règles et la mesure qu'elle a imposées au vers. — *L'E.* Puisqu'il s'agit de théorie, il ne doit, il ne peut y avoir place pour la fantaisie. — *Le M.* Cherchons donc, si tu veux bien, et tâchons de trouver ce principe: à ne considérer que la tradition, un vers sera ce qu'il aura pris fantaisie d'appeler ainsi à je ne sais quel Asclépiade, à Archiloque, à Sapho, et autres poètes de l'antiquité, dont on a donné les noms à certaines espèces de vers, parce qu'ils ont découvert et mis en oeuvre ces formes poétiques. Il est des vers en effet qui portent le nom d'Asclépiade, d'Archiloquien, de Saphique, et mille autres noms de poètes que les Grecs ont donnés aux vers de différents genres. D'où il semblerait résulter qu'en arrangeant des pieds de telle façon et en tel nombre qu'on voudra, on pourrait à bon droit, si personne n'a encore imaginé cette combinaison, être appelé le créateur et le propagateur d'un vers nouveau. Interdirait-on ce privilège au premier venu? Alors on aurait le droit de se plaindre et de demander quel a été le mérite de ces poètes qui, sans être guidés par aucun principe, auraient combiné à leur gré tels ou tels pieds et auraient réussi à faire considérer comme vers un pareil assemblage et à lui en donner le nom. N'es-tu pas de cet avis? — *L'E.* Ce que tu dis est fort juste; je comprends avec toi que le vers est une création de la raison plutôt que de l'autorité: mais comment? examinons-le, je t'en prie.

## **CHAPITRE VIII. NOMS DES DIVERS PIEDS.**

15. *Le M.* Examinons donc quels sont les pieds qui peuvent s'allier entre eux, quelles sont les formes qui résultent de ce mélange: car il y en a d'autres que le vers; nous finirons par une théorie complète du vers. Mais crois-tu ces développements possibles, si on ne sait pas le nom des différents pieds? Sans doute nous les avons classés de façon qu'ils pourraient être appelés, selon leur ordre, premier, second, troisième, quatrième pied. Mais il y a péril à dédaigner les termes du vieux temps, et il ne faut pas rompre aisément avec l'usage, à moins qu'il ne soit en contradiction avec la raison. Employons donc les termes par lesquels les Grecs ont désigné les pieds et que les Latins ont adoptés. Servons-nous-en sans prendre la peine d'en chercher l'étymologie: une pareille étude, favorable à la prolixité, est assez stérile. Te sers-tu avec moins de profit des mots pain, bois, pierre, parce que tu ne sais pas d'où ils viennent? — *L'E.* Tu as raison.

*Le M.* Le premier pied s'appelle pyrrhique; il est composé de deux brèves et a deux temps, comme *fuga*.

Le second pied est l'iambe; il a une brève et une longue, comme *parens*, et a trois temps.

Le troisième pied est le trochée ou le chorée: il renferme une longue et une brève,



comme *meta*, trois temps.

Le quatrième est le spondée, deux longues comme *aetas*, et quatre temps.

Le cinquième, le tribraque; trois brèves, comme *macula*, et trois temps.

Le sixième, le dactyle, une longue et deux brèves comme *maenalus*, et quatre temps.

Le septième est l'amphibraque : il se compose, d'une brève, d'une longue, et d'une brève comme *carina*; quatre temps.

418

Le huitième, un anapeste, deux brèves et une longue, comme *Erato*, et quatre temps.

Le neuvième, le bacchius, a une brève et deux longues, comme *Achates*, et cinq temps.

Le dixième, le crétique ou amphimacre, se compose d'une brève entre deux longues, comme *insulae*, et de cinq temps.

Le onzième, palimbacchius, a deux longues et une brève comme *natura*, et cinq temps.

Le douzième, le molosse, a trois longues comme *Aeneas*, et six temps.

Le treizième, le procéleusmatique, se compose de quatre brèves comme *avicula*; quatre temps.

Le quatorzième, le péon premier, a la première longue, et les trois dernières brèves comme *legitimus*, et cinq temps.

Le quinzième, le péon deuxième, a la seconde longue et tes autres brèves; exemple: *colonia*; cinq temps.

Le seizième, le péon troisième, a la troisième longue, et les autres brèves comme *menedemus*; cinq temps.

Le dix-septième, le péon quatrième, a la quatrième longue, et les trois premières brèves, comme *celeritas*; cinq temps.

Le dix-huitième, ionique mineur, se compose de deux brèves et de deux longues comme *Diomedes*; six temps.

Le dix-neuvième, le choriambre. renferme une longue, deux brèves, plus une longue, *armipotens*; six temps.

Le vingtième, l'ionique majeur, a deux longues et deux brèves, comme *Junonius*; six temps.

Le vingt et unième, le diiambre ou double iambe, une brève et une longue, plus une brève et une longue comme *propinquitas*; six temps.

Le vingt-deuxième, le dichorée ou ditrochée, se forme d'une longue et d'une brève, plus d'une longue et d'une brève comme *cantilena*; six temps.

Le vingt-troisième, l'antispaste, contient une brève, deux longues et une brève, comme *Salomnus*; six temps.

Le vingt-quatrième, l'épitrite premier, a la première brève et les trois autres longues, comme *sacerdoces*; sept temps.

Le vingt-cinquième, l'épitrite deuxième, a la deuxième brève et les trois autres longues, comme *conditores*; sept temps.

Le vingt-sixième, l'épitrite troisième, a la troisième brève et les trois autres longues, comme *Demosthenes*; sept temps.

Le vingt-septième, l'épitrite quatrième, a la quatrième brève et les trois premières syllabes longues, comme *Fescenninus*; sept temps.

Le vingt-huitième, le dispondée, se compose de quatre longues, comme *oratores*, et compte huit temps.

## CHAPITRE IX. DE LA CONSTRUCTION DES PIEDS.

*L'E.* Je sais maintenant ces noms; dis-moi à présent quels sont les pieds qui sont susceptibles de s'allier entre eux. — *Le M.* Rien de plus aisé à découvrir, si tu songes que

l'égalité et l'analogie sont supérieures à l'inégalité et au défaut de proportion. — *L'E.* 'est un principe que tout le monde admettra. — *Le M.* Il faut donc s'attacher à ce principe dans la combinaison des pieds et ne jamais s'en écarter sans les raisons les plus sérieuses. — *L'E.* D'accord. — *Le M.* Tu n'hésiteras donc pas à combiner entre eux des pyrrhiques, des iambes, des trochées ou chorées, et des spondées; d'après la même méthode, tu allieras sans hésiter tous les autres pieds de même espèce.

En effet, il y a un rapport d'égalité parfait entre les pieds de même espèce et de même nom. N'est-ce pas ton avis? — *L'E.* C'est incontestable. — *Le M.* Ne pourrait-on légitimement faire un mélange de différents pieds, pourvu que l'on respectât ce rapport d'égalité? Y a-t-il pour l'oreille rien de plus flatteur qu'une combinaison où la variété s'unit avec l'unité? — *L'E.* Rien n'est plus agréable. — *Le M.* Et quels pieds sont égaux entre eux, sinon ceux qui ont la même mesure? — *L'E.* C'est vrai. — *Le M.* Or avoir la même mesure, n'est-ce pas avoir le même nombre de temps? — *L'E.* Oui. — *Le M.* Tu pourras donc combiner entre eux les pieds qui ont le même nombre de temps, sans crainte de choquer l'oreille. — *L'E.* C'est une conséquence naturelle.

419

## **CHAPITRE X. L'AMPTRIBRAQUE, SOIT SEUL, SOIT MÊLÉ A D'AUTRES PIEDS, NE PEUT FORMER DE VERS. DU LEVÉ ET DU POSÉ.**

17. *Le M.* Fort bien: mais la question n'est pas encore épuisée. L'amphibraque est un pied de quatre temps. Cependant il y a des métriciens qui prétendent que ce pied ne peut s'allier avec des dactyles, des anapestes, des spondées ou des procéleusmatiques, quoique tous renferment quatre temps; il y a plus : selon eux, toute combinaison de ce pied avec lui-même ne peut former un rythme convenable et régulier. Examinons donc cette opinion, pour voir si elle ne repose pas sur un principe, que nous devons reconnaître et adopter. — *L'E.* Je suis curieux d'écouter leurs raisons. Je n'apprends pas en effet sans quelque surprise que, sur vingt-huit pieds, dont le raisonnement nous a découvert l'existence, il y en a un d'exclu du vers, quoiqu'il ait le même nombre de temps que le dactyle et autres pieds de même mesure susceptibles de s'allier. — *Le M.* Pour débrouiller cette question, il faut considérer les autres pieds et voir le rapport selon lequel leurs parties s'unissent ensemble : tu comprendras alors quelle est la raison spéciale qui a fait bannir légitimement ce pied de tout système de vers.

18. En traitant ce sujet, nous devons avoir présent à la mémoire les deux termes de *levé* et de *posé*. Comme on lève la main et qu'on la baisse en battant la mesure, le levé et le posé comprennent chacun une *partie* du pied. Et parce mot de *partie*, j'entends les fractions de pieds dont il a été suffisamment question plus haut, quand nous les avons décomposés en leurs éléments. Si tu admets cette théorie, commence par récapituler brièvement les diverses manières de mesurer les parties dans chaque pied. Par là tu comprendras aisément l'étrange particularité que présente l'amphibraque.

*L'E.* Dans le pyrrhique, le levé et le posé comprennent chacun un temps : le spondée, le dactyle, l'anapeste, le procéleusmatique, le choriambre, le diiambre, le ditrochée, l'antispaste, le dispondée admettent la même division; dans les pieds, en effet, le levé et le posé ont le même nombre de temps; quand on bat la mesure, dans l'iambre, le rapport est de 1 à 2 et ce rapport se retrouve dans la trochée, dans le tribraque, dans le molosse et dans les deux ioniques. Quant à l'amphibraque, qu'il est temps d'examiner en le comparant aux pieds du même ordre, il se divise dans un rapport de 1 à 3. Or, je ne trouve plus de pieds dont les parties s'unissent dans un rapport aussi éloigné. Considère tous les pieds composés d'une brève et de deux longues, comme le bacchius, le crétique, le palimbacchius, le levé et le posé les divisent dans une proportion sesquialtère. Même règle pour les quatre péons qui offrent la combinaison d'une brève avec trois longues. Restent les quatre épitrites qu'on désigne

successivement d'après la place de la brève : Le levé et le posé sont toujours dans un rapport (1) de 3 à 4.

19. *Le M.* Ne vois-tu pas qu'on s'est déterminé avec raison, à exclure de toute combinaison rythmique, cet amphibraque, dont les deux parties ont une différence si considérable, que l'une est triple de l'autre ? La symétrie des parties est, en effet, d'autant plus parfaite, qu'elle se rapproche davantage de l'égalité. Ainsi, dans la progression régulière des nombres de 1 à 4, tous sont aussi rapprochés d'eux-mêmes qu'il est possible. De même dans les pieds, la plus belle combinaison est celle où les parties sont égales entre elles; la seconde, celle où les parties sont unies dans le rapport de 1 à 2; viennent ensuite celles où le rapport est de 2 à 3 et de 3 à 4. Quant à la combinaison des temps dans un rapport de 1 à 3, quoiqu'elle rentre dans les nombres compliqués, elle n'est pas susceptible de s'allier avec elle-même, d'après l'ordre même des nombres. Nous ne comptons pas, en effet, de 1 à 3 : pour passer de 1 à 3, il faut intercaler le nombre 2. Voilà pourquoi l'amphibraque est exclu de ce mélange des pieds entre eux que nous cherchons à déterminer. Si mes raisons te semblent justes, entrons plus avant dans la question. — *L'E.* Elles sont très-claires et très-concluantes à mon avis.

1. *Sesquitertius* numerus correspond au grec *epitritos* : il indique un tiers en sus. Ici donc le levé contient les 4/3 du posé et *vice versa*, suivant la place de la brève. C'est un rapport de 3 à 4.

420

## **CHAPITRE XI. DU MÉLANGE RATIONNEL DES PIEDS.**

*Le M.* Puisqu'il est reconnu que, quelle que soit la disposition des syllabes, les pieds qui ont la même durée peuvent s'unir entre eux sans troubler l'égalité, à l'exception de l'amphibraque, nous sommes conduits à examiner si l'on peut convenablement mêler des pieds qui, tout en ayant la même durée, diffèrent dans le battement de la mesure destinée à mettre en rapport, par le levé et le posé, les deux parties d'un pied. En effet, le dactyle, le spondée, l'anapeste, outre qu'ils ont des temps égaux, se mesurent par le même battement : le levé et le posé s'accomplissent dans le même nombre de temps. Aussi le mélange de ces pieds entre eux est-il plus naturel que celui de l'ionique majeur ou mineur avec tout autre pied de six temps. Car les deux ioniques se mesurent dans un rapport de 1 à 2, en d'autres termes dans un battement de 2 et de 4 temps. Le molosse se frappe de la même manière.

Le battement est analogue dans les autres pieds de même espèce (1) : car le levé et le posé sont de trois temps chacun. Tous les pieds sans doute ont un battement régulier. Car, de ces sept pieds (2) trois se mesurent dans un rapport de 1 à 2, et quatre par fractions égales : cependant comme ce mélange rend le battement inégal, tu seras sans doute porté à le rejeter. — *L'E.* J'y serais en effet assez porté. Car cette inégalité dans le battement me choque je ne sais pourquoi : mais du moment qu'elle me choque, cela doit dépendre d'une mauvaise combinaison.

21. *Le M.* Cependant sache bien que les anciens, trouvant ce mélange légitime, l'ont admis dans leurs vers. Mais je ne veux pas t'imposer leur autorité : écoute donc des vers de ce genre et juge s'ils choquent l'oreille. Si loin de te choquer, ils te font plaisir, tu n'auras plus de raison pour les condamner. Voici les vers que je veux soumettre à ton appréciation

At consona quae sunt, nisi vocalibus aptes,  
Pars dimidium vocis opus proferet ex se :  
Pars muta soni comprimet ors molientum :  
    Illis sonus obscurior impeditiorque,  
Utrumque tamen promitur ore semiclusio (3).

(Terentianus.)

(1) Choriambe, diiambe, ditrochée, antispaste.

(2) De 6 temps.

(3) Lorsque les consonnes ne sont pas mêlées avec les voyelles, la moitié du son s'échappe d'elle-même: l'autre moitié ne peut sortir de la bouche, malgré ses efforts et ses grimaces. Les consonnes ont un son plus voilé et plus difficile à émettre : toutefois, voyelles et consonnes se prononcent la bouche à demi-ouverte.

Cet exemple suffit pour te mettre sur la voie. Ne trouves-tu pas dans ce rythme un nombre qui te flatte l'oreille? — *L'E.* Assurément tout coule, tout raisonne avec un charme infini. — *Le M.* Examine de quelle espèce sont les pieds : tu trouveras que, sur ces cinq vers, les deux premiers se composent uniquement d'ioniques, les trois derniers offrent un ditrochée mêlé aux ioniques, et que tous flattent l'oreille par une harmonieuse égalité. — *L'E.* Je m'en suis aperçu aisément, à la manière surtout dont tu prononçais. — *Le M.* Pourquoi donc ne pas se ranger sans hésitation à l'opinion des anciens, en se soumettant moins à leur autorité qu'à la raison elle-même, et n'admettre pas avec eux que les pieds qui ont la même durée peuvent se combiner entre eux, pourvu qu'ils aient une mesure régulière, quoique différente? — *L'E.* Je me rends: l'harmonie des vers que j'ai entendus m'interdit toute objection.

[Haut du document](#)

---

## **CHAPITRE XII. DES PIEDS DE SIX TEMPS.**

12. *Le M.* Prête donc encore l'oreille à ces vers :

Volo tandem tibi parcas, labor est in chartis,  
Et apertum ire per auras animum permittas.  
Placet hoc nam sapienter, remittere interdum  
Aciem rebus agendis decenter intentam (1).

*L'E.* Il est inutile de poursuivre. — *Le M.* Surtout parce que ces vers manquent d'art, je les ai improvisés sous l'inspiration du moment : mais quel effet produisent-ils sur ton oreille? — *L'E.* Comment ne pas y reconnaître comme dans les précédents une combinaison harmonieuse et sonore? — *Le M.* As-tu remarqué que les deux premiers vers se composent d'ioniques mineurs et que les deux derniers se terminent par un diiambe qui s'y mêle ? — *L'E.* Ta manière de prononcer me l'a fait remarquer.

1. Je te conseille de ménager tes forces : on se consume sur les livres. Laisse ton âme se distraire et se déployer en liberté. Détendre son esprit appliqué à de nobles objets, n'est-ce pas là un précepte de la sagesse \* ?

\* Ces vers sont de saint Augustin, et leur facture, irréprochable autant qu'élégante, prouve sa compétence et son goût.

421

— *Le M.* Eh quoi ! n'as-tu pas senti que dans les vers de Térentianus le ditrochée se mêle à l'ionique majeur, tandis que dans les miens le diiambe se mêle à l'ionique mineur? N'est-ce pas une différence? — *L'E.* Oui, et il me semble que j'en vois la raison: l'ionique majeur, commençant par deux longues, s'unit de préférence à un pied qui commence également par une longue, comme le ditrochée; le diiambe commençant par une brève se combine mieux avec l'ionique mineur qui commence par deux brèves.

23. *Le M.* Tu as fort bien compris : il demeure donc établi que ce rapport de convenance, indépendamment de l'égalité des temps, joue aussi un certain rôle dans la combinaison des pieds : je ne dis pas qu'il y préside, mais il a son importance. Il n'est aucun pied de six temps qu'on ne puisse substituer à un pied de six temps : tu peux en juger en consultant l'oreille. Prenons d'abord pour exemple un molosse, *virtutes* ; un ionique mineur, *moderatas*; un choriambe, *percipies*; un ionique majeur, *concedere*; un diiambe, *benignitas*; un dichorée, *civitasque* ; un antispaste, *volet justa*. — *L'E.* Je comprends. — *Le M.* Combine donc tous ces pieds et prononce; ou plutôt écoute-moi prononcer afin que ton oreille ait toute sa liberté d'appréciation. Pour faire sentir à ton oreille, sans la choquer, l'égalité qui règne dans une suite de pieds, je vais répéter trois fois, et ce sera assez, ces mots ainsi disposés

Virtutes moderatas percipies, concedere benignitas civitasque volet justa.  
Virtutes moderatas percipies, concedere benignitas civitasque volet justa.  
Virtutes moderatas percipies, concedere benignitas civitasque volet justa.

Dans ce concours de pieds y a-t-il quelque défaut d'égalité ou d'harmonie qui te blesse l'oreille? — *L'E.* Aucun. — *Le M.* Y as-tu trouvé quelque charme. je te le demande, quoique, en pareil cas, charmer c'est ne pas blesser? — *L'E.* J'éprouve le plaisir dont tu parles, je ne puis le nier. — *Le M.* Ainsi tu demeures d'accord avec moi que tous les pieds de six temps peuvent s'unir et se combiner entre eux? — *L'E.* Oui.

[Haut du document](#)

---

### **CHAPITRE XIII. COMMENT ON PEUT CHANGER L'ORDRE DES PIEDS SANS TROUBLER L'HARMONIE.**

24. *Le M.* N'est-il pas à craindre qu'on vienne à penser que ces pieds doivent toute leur harmonie à l'ordre dans lequel ils se suivent, et que, cet ordre changé, ils n'offriraient plus la même égalité dans les sons? — *L'E.* Cet ordre y contribue sans doute, mais il est facile de résoudre la question par l'expérience. — *Le M.* Fais-la donc quand tu en trouveras le loisir, et tu verras que ton oreille est charmée par une variété infinie dans une égalité absolue. — *L'E.* Je le veux bien, quoiqu'on puisse aisément prévoir, d'après l'exemple précédent, qu'on arrivera nécessairement à cette conséquence. — *Le M.* Tu as bien raison: mais, pour en venir à notre sujet, je vais en battant la mesure, reprendre cette succession de pieds; tu pourras ainsi juger si leur marche est oui ou non défectueuse, et en même temps constater que le changement d'ordre ne produit aucun trouble dans leurs rapports, comme nous l'avons annoncé d'avance. Voyons, change l'ordre, dispose ces pieds comme il te plaira et laisse-moi prononcer -et marquer la mesure. — *L'E.* Voici l'ordre que je souhaite : un ionique mineur, un ionique majeur, un choriambe, un diiambe, un antispaste, un ditrochée, un molosse. — *Le M.* Applique ton oreille au son et fixe tes yeux sur le battement de la mesure. Car il ne suffit pas d'entendre, il faut voir la main, quand elle bat la mesure, et observer avec attention le nombre de temps que comprend le levé et le posé. — *L'E.* Je suis tout yeux et tout oreilles. — *Le M.* Voici la combinaison que tu m'as demandée avec accompagnement de la mesure

Moderatas, concedere, percipies, benignitas, volet justa, civitasque, virtutes (1).

*L'E.* Je vois bien que la mesure est parfaitement juste et que le levé est exactement le

même que le posé; une chose m'étonne, c'est que tu aies pu -faire rentrer dans cette mesure des pieds -qui se divisent selon le rapport de 1 à 2, comme les deux ioniques et le molosse.

(1) Ces mots n'offrent aucun sens : ce sont des mesures musicales exprimées à l'aide des mots, voilà tout.

422

— *Le M.* N'est-ce pas naturel, puisqu'il y a dans ces pieds trois temps pour le levé et trois pour le posé? — *L'E.* Tout ce que je remarque, c'est que la syllabe longue, qui est la seconde dans l'ionique majeur et le molosse, la troisième dans l'ionique mineur, se trouve dédoublée par le battement des deux temps qu'elle renferme; l'un reste dans la première partie, l'autre est reporté sur la seconde, et de cette façon le levé et le posé ont chacun trois temps.

25. *Le M.* Il n'y a pas d'autre observation à faire dans le cas qui occupe. Mais à ce titre, l'amphibraque, que nous avons banni de toute combinaison de ce genre, ne serait-il pas susceptible de s'unir au spondée, au dactyle, à l'anapeste, ou de former, en s'alliant à lui-même, une combinaison musicale? En effet on pourrait, d'après ce système, décomposer la longue du milieu: grâce à ce partage, chaque fraction de pied aura un nombre de temps proportionné : le rapport, dans le levé et le posé ne sera plus de 1 à 3, mais de 2 à 2. Vois-tu quelque difficulté ? — *L'E.* Aucune, et il me semble que ce pied doit être admis avec les autres. — *Le M.* Formons donc un assemblage de pieds de quatre temps, en y introduisant l'amphibraque; battons la mesure et vérifions, d'après l'oreille, s'il ne s'y rencontre pas une inégalité choquante. Sois attentif à cette combinaison : je vais répéter trois fois, en battant la mesure, afin que tu puisses t'en rendre compte aisément :

Sumas optima, facias honesta.  
Sumas optima, facias honesta.  
Sumas optima, facias honesta (1).

*L'E.* Ah ! je t'en conjure, cesse de me déchirer les oreilles. Même sans qu'on batte la mesure, on sent que la marche de ces pieds est brusquement interrompue par cet amphibraque discordant. — *Le M.* Pourquoi donc ne peut-on appliquer à ce pied la même règle qu'au molosse et aux ioniques? N'est-ce pas parce qu'ils ont un commencement et une fin en rapport d'égalité avec le milieu? Or, quand le milieu est égal au commencement et à la fin, dans un pied, si chaque partie se compose du nombre pair, ce pied doit avoir au moins six temps. Les pieds de cette espèce ayant deux

(1) Prends le meilleur parti, pratique la vertu.

temps au milieu et deux autres temps à chaque extrémité, le milieu semble se partager de lui-même entre ses deux extrêmes, et, se fondre avec eux dans une égalité parfaite. Cette symétrie ne peut se trouver dans l'amphibraque car les extrêmes, formés d'un temps, ne sont pas égaux au milieu, formé de deux temps. Ajoutons que dans les ioniques et le molosse, le partage du milieu entre ses deux extrêmes produit trois temps de part et d'autre, et l'on peut y retrouver le milieu parfaitement égal à ses deux extrêmes pareillement égaux : cette propriété ne se rencontre pas non plus dans l'amphi braque. — *L'E.* C'est vrai, et il demeure établi que dans une combinaison de pieds, l'amphibraque choque autant l'oreille que les autres la flattent.

[Haut du document](#)

---

## CHAPITRE XIV. DES PIEDS SUSCEPTIBLES DE SE MÊLER ENTRE EUX.

6. *Le M.* Allons, commence par le pyrrhique et, d'après les principes que nous venons de poser, explique-moi brièvement quels sont les pieds qui peuvent s'allier ensemble. — *L'E.* Le pyrrhique ne peut s'unir à aucun autre pied ; car, aucun autre pied n'a le même nombre de temps. Le trochée pourrait s'allier à l'iambe ; mais il faut éviter cette combinaison, parce que leur mesure ne se bat pas de la même manière, l'un ayant son levé d'un temps et l'autre de deux : à ce titre, le tribraque peut s'unir à l'un comme à l'autre. Le spondée, le dactyle, l'anapeste, le procéleusmatique s'attirent et s'unissent d'eux-mêmes ils ont les mêmes temps et admettent le même battement. Quant à l'amphibraque, il demeure à jamais banni de ces sortes de combinaisons : l'égalité de temps ne saurait racheter le défaut de symétrie dans sa division et dans son battement. Le bacchius s'allie avec le crétique, et parmi les péons, au premier, au second, au quatrième. Quant au palimbacchius, le crétique et, parmi les péons, le premier, le troisième et le quatrième sont avec lui dans un accord complet de temps et de mesure. Le crétique, le péon premier et quatrième, ayant un levé de deux ou de trois temps peuvent s'allier à tous les pieds de cinq ; tous les pieds de six temps, nous l'avons suffisamment développé, ont entre eux une harmonie merveilleuse. Aussi, s'accordent-ils encore dans le battement de la (423) mesure avec les autres pieds qui n'admettent pas le même mode de division, à cause de la quantité de leurs syllabes, et ils doivent cette propriété à l'égalité qui règne entre leur milieu et leurs extrêmes. Parmi les quatre pieds de sept temps, appelés épitrites, le premier et le second peuvent se combiner entre eux ; tous deux, en effet, ont un levé de trois temps, par conséquent ils sont dans un juste rapport de temps et de mesure. Le troisième et le quatrième s'unissent facilement, parce que leur levé est de quatre temps ; ainsi, ils offrent les mêmes durées et se mesurent par le même battement. Reste le pied de huit temps appelé dispondée : comme le pyrrhique, il n'a pas de correspondant. Voilà ma réponse à ta question, telle que j'ai pu la faire. Continue la discussion. — *Le M.* Oui, mais après un si long entretien respirons un moment, et rappelons-nous ces vers que la fatigue m'a fait improviser :

Volo tandem tibi parcas, labor est in chartis,  
Et apertum ire per auras animum permittas.  
Placet hoc nam sapienter, remittere interdum  
Aciem rebus agendis decenter intentam.

[Haut du document](#)

---